

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 mars 2016  
**CO 023 DE**

Page 1/1

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 50

Présents : 51

Votants : 44

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Frédéric LAMBERT, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Michel FEVRE, Jean-Baptiste MERILLOT, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Ont donné pouvoir : Bruno ROBERT donne pouvoir à Gérard BOUDIER.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Olivier LECOQ, Jacques GRANGEREAU.

Etaient Excusés : André VIONNET, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Raphaël GAGNEUR, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Marie-Christine CHANOIS, Anne CHARLET, Hervé CORON, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient absents : Nelly BUYS, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BOUDIER

Convocation faite le : 10 mars 2016

**Objet : Office du Tourisme / Acompte sur la subvention de fonctionnement 2016.**

VU la convention entre l'Office du Tourisme et la Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et son avenant n° 1 signé le 2 octobre 2015 ;

VU la note de synthèse n° 6/2303.2016, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances et Affaires Générales, en séance du 8 mars 2016 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Dominique BONNET, Vice-Président Délégué à l'Economie et au Tourisme ;

CONSIDERANT que le solde de la subvention 2016 sera versé en fonction de l'état d'avancement du plan triennal d'action de l'Office de Tourisme et après rencontre entre l'Exécutif et le nouveau Bureau de l'association,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / DECIDE de verser un acompte de subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 30 000 €, liquidé à hauteur de 25% par trimestre de l'année 2016 ;

2 / DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2016.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original.  
Le Président,

Jean François GAILLARD

